

Quels sont les engagements d'une ville éducatrice ?

Plaidoyer du Réseau français des villes éducatrices pour les élections municipales 2026

Dans les villes éducatrices, les enfants et les jeunes sont des citoyens à part entière et des sujets de droit dès leur plus jeune âge. La politique éducative menée par la municipalité leur permet de grandir dans un environnement accueillant, exempt de violence et permettant leur émancipation.

1 – une ville adaptée aux enfants

Une ville éducatrice pense l'aménagement urbain pour qu'il soit accessible aux enfants et donc *in fine* à tous les publics fragiles. L'espace public est accueillant, permet de se déplacer à pied ou à vélo en sécurité, d'accéder à la nature, il offre des espaces de jeux et d'aventures.



Une ville éducatrice travaille à ce que les enfants, les jeunes et leurs familles puissent participer réellement aux décisions de la cité qui les concernent, par des dispositifs de démocratie participative.

Une ville éducatrice se soucie de la transition écologique, par le biais d'une politique alimentaire durable et l'adaptation des bâtiments éducatifs et de leurs extérieurs, ainsi que la promotion de l'éducation à la nature et dans la nature.

2 – une ville qui pilote la politique éducative

Une ville éducatrice rassemble les acteurs éducatifs de son territoire autour d'objectifs communs, via un projet éducatif local ou projet éducatif global qui englobe tous les temps des enfants et des jeunes pour offrir des parcours cohérents.

Une ville éducatrice considère toutes les activités autour des temps d'apprentissages académiques, en favorisant l'éducation artistique et culturelle, l'activité physique, la citoyenneté. Les associations d'éducation populaire sont des partenaires privilégiés.

Une ville éducatrice inclue les parents en tant que premiers éducateurs et les accompagne dans leur fonction parentale.

3 – une ville qui n'oublie aucun enfant

Une ville éducatrice favorise la mixité sociale dans tous les temps éducatifs, pour rendre concret le vivre-ensemble.

Une ville éducatrice ambitionne l'inclusion de tous les enfants en situation de handicap sur tous les temps éducatifs et de loisirs.

Une ville éducatrice lutte contre les déterminismes sociaux en permettant à tous les enfants et tous les jeunes de s'émanciper, quel que soit leur milieu d'origine, leur genre, leur religion...

Toute ville peut faire le choix d'adhérer au Réseau français des villes éducatrices sur décision du conseil municipal. Cet engagement permet de rejoindre un réseau d'appui et d'entraide, et de participer au plaidoyer au niveau national pour des politiques éducatives locales inclusives et émancipatrices.

rfve.fr

contact@rfve.fr

06 69 96 53 12

